



Appel à candidature pour un(e) conseiller(ère) en prévention de niveau II

Le Collège de la Zone de Secours HEMECO en séance du 04 mars 2026 a décidé de procéder au recrutement d'un agent administratif de niveau B, conseiller en prévention de niveau II, en tant qu'agent contractuel à temps plein (38h/semaine).

Conditions d'accès

- Etre âgé de 18 ans au moins,
- Etre Belge ou citoyen de l'Union Européenne,
- Disposer d'une excellente connaissance de la langue française,
- Etre de bonne conduite vie et mœurs,
- Etre titulaire du permis de conduire B et disposer d'un véhicule,
- Etre détenteur au minimum d'un BAC,
- Etre détenteur de la certification de conseiller en prévention de niveau II,
- Une expérience de 3 ans dans une fonction similaire est vivement souhaitée.

Description générale de la fonction

Sous l'autorité du Conseil de Zone, vous vous assurez du respect des dispositions légales et réglementaires relatives à la sécurité, au bien-être des travailleurs et de toutes les autres mesures et activités de prévention.

Vous assistez les instances décisionnelles dans la définition, la mise en place et le suivi d'une politique de gestion des risques professionnels et de sécurité.

Vos missions sont définies à la section II de l'Arrêté royal du 27 mars 1998 relatif au service interne pour la prévention et la protection au travail.

- Vous assurez l'organisation et le secrétariat des réunions du CPPT et y participez activement ;
- Vous participez à l'analyse des risques (plan particulier et global de prévention, plan d'actions annuel, fiches sécurité, modélisation des procédures, négociation avec les instances décisionnelles, ...) ;
- Vous rendez des avis et des recommandations en matière de prévention ;
- Vous contribuez efficacement à la coordination, à la collaboration et à l'information en matière de sécurité, de santé et de bien-être ;
- Vous élaborez des procédures d'urgence internes ;
- Vous définissez et vous assurez le suivi de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail ;
- Vous assurez le suivi et l'application des plans de prévention, des règles de sécurité au sein des services, de la conformité des locaux et de l'ergonomie ;

- Vous participez activement à la communication et aux actions de formation à la sécurité ;
- Vous élaborez des rapports, bilans et statistiques relatifs à la sécurité et aux accidents du travail ;
- Vous développez des actions de coopération et de collaboration suprazonales ;
- ...

Compétences requises

- Vous disposez des connaissances légales nécessaires à la fonction (notamment la Loi du 04 août 1996 relative au bien-être au travail, l'Arrêté royal du 27 mars 1998 relatif à la politique du bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail et l'Arrêté royal, du 3 mai 1999 relatif aux missions et au fonctionnement des comités pour la prévention et la protection au travail, etc)
- Vous avez une bonne maîtrise du statut syndical
- Vous êtes disposé à apprendre la législation applicable en matière de sécurité civile (la Loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, l'Arrêté royal du 19 avril 2014 relatif au statut administratif du personnel opérationnel des zones de secours, l'Arrêté royal du 19 avril 2014 portant statut pécuniaire du personnel opérationnel des zones de secours, etc)
- Vous utilisez toutes les fonctionnalités des logiciels répertoriés comme utiles pour l'exercice de la fonction ;
- Vous travaillez aussi bien seul qu'en équipe ;
- Vous travaillez de manière précise et rigoureuse ;
- Vous appliquez strictement la réglementation et les procédures ;
- Vous organisez le classement et l'archivage des dossiers ;
- Vous utilisez des outils de planification et de suivi (tableaux de bord ...) ;
- Vous suivez les formations utiles à votre fonction ;
- Vous exécutez l'ensemble de vos tâches dans les délais imposés ;
- Vous faites face à une situation imprévue (initiative) ;
- Vous communiquez de manière adaptée avec vos collègues et les autorités ;
- Vous faites preuve, dans l'exercice de vos fonctions de :
 - Rigueur et organisation ;
 - Indépendance et discrétion ;
 - Fiabilité ;
 - Esprit d'initiative ;
 - Autonomie, collaboration et adaptabilité ;
 - Proactivité ;
 - Résistance au stress et aux situations imprévues ;
 - Assertivité ;
 - Esprit critique ;
 - Civilité ;
 - Écoute ;
 - Déontologie ;
 - Capacité de négociation ;
 - ...
- ...

Contrat

La Zone de Secours HEMECO vous propose :

- Un contrat de travail à durée indéterminée, à temps plein 38H/semaine, de jour, du lundi au vendredi, avec possibilité de nomination
- Un horaire flottant et adaptable
- Un salaire attractif, avec possible prise en compte de l'ancienneté pécuniaire et octroi d'une prime spécifique à définir
- Des chèques-repas d'une valeur de 8 €
- Un régime de congé très favorable
- Une allocation de fin d'année
- Un emploi au service de la sécurité publique, dans un cadre professionnel valorisant, au cœur d'une caserne de pompiers
- Des outils de travail adaptés
- Un environnement de travail stable, humain et stimulant

Localisation principale : Rue de la Mairie 30 à 4500 HUY

Épreuves

La procédure comprend 2 épreuves.

La première épreuve est destinée à évaluer les connaissances générales et professionnelles des candidats et leur niveau de raisonnement, sous la forme d'un examen écrit et de test d'aptitude professionnelle.

La deuxième épreuve se présente sous la forme d'un entretien approfondi mené par les membres de la Commission de sélection.

Modalités d'envoi de la candidature

Le candidat devra adresser son acte de candidature motivé à Monsieur le Président de la Zone de Secours, rue de la Mairie n° 30 à 4500 Huy, sous pli recommandé ou par toute autre voie conférant au courrier valeur probante et date certaine pour le **15 mai 2026**, sous peine de nullité.

L'acte de candidature devra comprendre, sous peine de nullité :

- un CV
- une lettre de motivation
- une copie de la carte d'identité
- une copie du permis de conduire B
- une copie du diplôme requis
- une copie de la certification de conseiller en prévention de niveau II

Le candidat devra fournir pour l'entrée en fonction un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois.

Contact

Toute question relative au présent appel à candidature doit être adressée par email à l'adresse suivante : info@zshemeco.be